



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Programme de canons CIFS

Question écrite n° 35567

Texte de la question

M. Patrick Hetzel interroge Mme la ministre des armées sur la future artillerie franco-allemande. En effet, lancé dans l'ombre du système de char de combat, le programme de canons CIFS semble peiner à voir le jour. Le système commun de tir indirect (CIFS), le futur canon des armées française et allemande, devait voir le jour en 2040. Or le programme confié au groupe KNDS est repoussé de plusieurs années et ne devrait entrer en service qu'à l'horizon 2045, au mieux. L'inertie des gouvernements français et allemand empêche les industriels d'avancer sur la conception du système, notamment dans le choix des technologies pour atteindre une portée de 100 kilomètres, soit 60 kilomètres de plus que le Caesar. Un objectif qui pourrait nécessiter d'opter pour une solution de rupture, comme par exemple une propulsion électromagnétique. Lancé dans le sillage du système de combat terrestre principal (MGCS), basé autour de la conception d'un nouveau char lourd, le CIFS est pourtant un pilier de la coopération industrielle franco-allemande en permettant de remplacer des équipements aussi divers que les canons Caesar français et PzH 2000 allemands, des mortiers et des lance-roquettes. Il souhaite donc savoir quelle est la position du gouvernement français à ce sujet car ce retard est du plus mauvais effet en terme de coopération franco-allemande.

Texte de la réponse

Les travaux entre la France et l'Allemagne sur l'artillerie du futur dénommée CIFS pour "Common Indirect Fire System" ont été engagés au début de la précédente décennie. Ils ont permis d'approfondir le besoin opérationnel ainsi que les solutions pour y répondre et ont conduit, en 2018, à recalculer le besoin commun au-delà de l'horizon 2045, pour le segment correspondant aux canons CAESAR et PzH 2000. Ce nouvel horizon appelle le lancement d'un programme vers la fin des années 2020. Le groupe KNDS, dont la création vise notamment la consolidation de l'industrie européenne en matière de systèmes de défense terrestre, sera de facto bien positionné lorsque la question de la maîtrise d'œuvre se posera. Par ailleurs, la France poursuit son dialogue avec l'Allemagne concernant la fin de vie, vers 2030, du système Lance-roquettes unitaire (LRU) dont les deux pays sont aujourd'hui dotés. Par ailleurs, l'émergence des outils européens, comme notamment le Programme européen de développement industriel dans le domaine de la défense et le fonds européen de la défense, a conduit la France à proposer, dans le cadre communautaire, le projet FIRES (Future Indirect Fire European Solutions) et à prendre part au projet E-COLORSS (European Common Long Range indirect Fire Support System). Le projet FIRES, mené par la France, associe 10 autres pays et un consortium comptant environ 25 sociétés, sous l'égide de NEXTER. Sur le plan capacitaire, ce projet vise à augmenter le rayon d'action de nos systèmes d'artillerie au-delà de la portée des menaces potentielles et de réduire substantiellement les dommages collatéraux, en ciblant la montée en maturité de briques technologiques clés pour l'artillerie future. Sur le plan industriel, FIRES doit permettre de consolider l'autonomie stratégique européenne et française sur les munitions de gros calibre, tout en soutenant l'industrie munitionnaire française. Le projet E-COLORSS rassemble 10 pays européens sous la conduite de l'Espagne. Ce projet vise à augmenter le rayon d'action de nos systèmes d'artillerie ainsi que la précision des tirs mais aussi à réduire la vulnérabilité des plateformes en limitant les délais de mise en œuvre et en accélérant les tâches de rechargement et de réapprovisionnement via

l'automatisation. Il pourrait notamment permettre de préparer une solution européenne pour le remplacement du châssis et de la conduite de tir LRU à l'horizon 2030. Sur le plan industriel, ce projet est de nature à soutenir la société NEXTER et ses compétences en systèmes d'artillerie et consolider le positionnement acquis grâce au système CAESAR.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Hetzel](#)

Circonscription : Bas-Rhin (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35567

Rubrique : Armes

Ministère interrogé : [Armées](#)

Ministère attributaire : [Armées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 janvier 2021](#), page 427

Réponse publiée au JO le : [7 septembre 2021](#), page 6649